

Les Echos

pañdat
finance

LE COURTIER LEADER EN
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE
POUR LES ENTREPRISES.

01.83.81.81
service.client@panadat.fr

COMPTES À TERME
TAUX EXCEPTIONNEL

3,70%
Dès la première année

Communication à caractère promotionnel. Taux indicatif disponible chez nos partenaires à partir du 20/03/2024. La Société Pañdat Finance est agréée en qualité d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement, courtier en opérations d'assurance et conseiller en investissements financiers, enregistrée auprès de l'AMF sous le numéro 345727.

JEUDI 4 AVRIL 2024



SÉRIE LIMITÉE
SPÉCIAL DESIGN

French Tech Le logiciel de planification financière Pigment, nouvelle licorne // P. 21



PME : le défi des transmissions

● Les cessions-acquisitions de PME ont chuté de 11 % en 2023, selon le baromètre d'In Extensio révélé par « Les Echos ». ● Une reprise semble toutefois s'amorcer en ce début d'année. ● Le sujet est au cœur des préoccupations du gouvernement. // PAGE 24 ET L'ÉDITORIAL DE DAVID BARROUX PAGE 14

L'Otan veut soutenir l'Ukraine dans la durée

GUERRE Le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Jens Stoltenberg, défend la mise en place d'un fonds pour assurer une aide militaire « durable et prévisible » à l'Ukraine. Ce fonds serait doté de 100 milliards d'euros sur cinq ans pour fournir les munitions qui manquent cruellement sur le terrain. L'idée est aussi de ne plus dépendre des contributions volontaires de chaque pays à l'effort de guerre. Objectif : se prémunir d'un éventuel revirement des Etats-Unis en cas de victoire de Donald Trump à la présidentielle de novembre prochain. Cette proposition ne fait toutefois pas consensus parmi les alliés, en raison du problème de la répartition du financement. L'Allemagne notamment y est ouvertement hostile. // PAGE 5



Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg - Geert Vanden Wijngaert/Sipa

analyses

Expulser les migrants au Rwanda, l'échec anglais

Par Ingrid Feuerstein

Voilà bientôt deux ans que le Royaume-Uni a annoncé son projet d'expulser les migrants clandestins vers le Rwanda. Né sous Boris Johnson, ce projet avait été présenté à son lancement comme la solution toute faite à l'immigration clandestine, particulièrement aux traversées illégales par la Manche. Un phénomène en forte augmentation depuis la pandémie. Mais après trois Premiers ministres, des centaines d'heures de débats parlementaires et plus de trois décisions de justice, aucun avion n'a encore décollé pour Kigali. Pourquoi tant d'acharnement ? // PAGE 9

Etats-Unis : les dangers de la sinophobie

Par Stephen S. Roach

Le marché unique, clé de l'innovation

Par Xavier Jaravel

Coder ou ne pas coder ?

Par Sylvain Duranton

Emploi, ce que veut la génération Z

Par I. Getz et M. Multigner // PAGES 9 À 11



fStock

SYNERGIE
ressources humaines

RETROUVEZ SYNERGIE Page 17

M 00104 - 404 - F: 3,60 €

ISSN0153.4831 117^e ANNÉE
NUMÉRO 24184 32 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

Les prix s'assagissent dans la zone euro, la BCE respire

CONJONCTURE Petit à petit, mois après mois, les prix s'assagissent dans la zone euro. L'inflation se rapproche de l'objectif de 2 % visé par la Banque centrale. En mars, les prix à la consommation n'ont progressé que de 2,4 % sur un an, selon Eurostat, contre 2,6 % le mois précédent. Si les prix des services, d'abord déterminés par les salaires, ne reculent pas, la détérioration de l'activité économique devrait pousser la Banque centrale européenne à baisser ses taux d'intérêt. Les économistes tablent sur une décision en ce sens au mois de juin. La croissance européenne fait du surplace depuis dix-huit mois : elle a maintenant besoin d'oxygène. // PAGE 6

Audiovisuel : Rachida Dati relance l'idée d'une « BBC à la française »

MÉDIAS Véritable serpent de mer, l'idée d'un rapprochement entre France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'INA a refait surface, portée cette fois par Rachida Dati, qui s'est emparée de ce sujet très politique dès son arrivée au ministère de la Culture. Les arbitrages sont en cours à l'Élysée et Matignon. Le scénario le plus probable serait celui d'un holding coiffant les quatre groupes, ce qui permettrait de dégager des économies et de créer des synergies, sur l'éditorial et le numérique, face au rouleau compresseur des plateformes de streaming. La ministre souhaite que tout soit bouclé avant le 1^{er} janvier prochain. Mais le chemin reste semé d'embûches. // PAGE 22



MECALUX
Software Solutions

LOGICIEL DE GESTION D'ENTREPÔT

0160119292

mecalux.fr/logiciel

AXA France repart à l'offensive dans l'assurance des particuliers

ASSURANCE

La compagnie veut élargir son champ d'action à l'assurance à bas prix pour toucher un plus large public, tout en améliorant sa qualité de service.

Elle vise 1 million de contrats supplémentaires auprès de clients particuliers en 2026.

Amélie Laurin

Après la crise des années Covid, marquée par le conflit ouvert entre AXA France et ses clients restaurateurs, l'assureur veut confirmer le redressement opéré ces deux dernières années. « Nous avons une très bonne image de marque mais nous ne pouvons encore progresser en assurance dommages des particuliers », déclare Guillaume Borie, directeur général d'AXA France depuis l'été dernier.

Pour « gagner des parts de marché » sur cette cible, « nous visons 1 million de contrats nets supplémentaires auprès des particuliers en 2026, dans toutes nos activités », annonce le dirigeant de 38 ans. AXA France revendique 7 millions de clients équipés de 18,5 millions de contrats d'assurance dommages, santé-prévoyance ou épargne. Le vaisseau amiral du groupe AXA fait de la conquête commerciale l'un des principaux enjeux de son plan stratégique 2024-2026. Cette feuille de route a été présentée mercredi, quelques semaines après celle de sa maison mère AXA, deuxième assureur européen derrière Allianz.

Offres low cost

En 2023, AXA France a déjà gagné 128.000 clients particuliers et 425.000 contrats nets toutes clientèles confondues, après avoir consolidé ses réseaux de distribution (salariés, agents généraux...). Mais le deuxième assureur du marché français derrière Crédit Agricole Assurances, veut aller plus loin. A rebours de son image plutôt haut de gamme, AXA France se veut « le fer



Deuxième assureur du marché français, AXA France a encaissé 24,9 milliards d'euros de primes l'an dernier sur son périmètre domestique. Photo Danny Gys / Reporters-RÉA

de lance de l'inclusion sociale » face au changement climatique, avec des aides à la rénovation thermique des bâtiments, et face à la fragmentation de la société française. « Il y a un problème de décrochage des classes moyennes en France et donc d'accès aux services essentiels. On voit des personnes s'assurer de plus en plus mal ou qui même renoncent à s'assurer », explique Guillaume Borie.

En septembre prochain, « le processus de recouvrement des mensualités impayées sera assoupli pour les clients en difficulté » et la compagnie « continue de travailler à des contrats plus lisibles, dans un langage toujours plus clair », annonce-t-il.

En mai, AXA France lancera un nouveau produit combinant responsabilité civile et prévoyance pour les professionnels, via sa filiale en ligne Direct Assurance. Celle-ci peaufine pour cet été une offre locataires à bas prix, dans le sillage de Crédit Agricole Assurances, et une

assurance automobile pour les ménages modestes. « Pour eux, l'assistance zéro kilomètre est essentielle car ils vont souvent travailler en voiture, mais pas la garantie carrosserie », illustre Guillaume Borie.

Croissance de 5 % par an

Pour autant, AXA France ne mise pas uniquement sur le low cost. Comme ses concurrentes, la compagnie ne s'estime plus contrainte par le « bouclier anti-inflation » qui avait limité les hausses de prix sur les contrats de clients particuliers en 2023 pour préserver le pouvoir d'achat des Français.

Avec une limite : la hausse des prix à la consommation a reflué en mars à 2,3 % sur un an. Dans son nouveau plan, AXA France compte donc davantage sur l'effet volume que sur l'effet prix. « Nous voulons croître de 5 % par an entre 2024 et 2026 », explique Guillaume Borie. C'est un objectif ambitieux car l'effet volume devra être important ». Le

chiffre d'affaires domestique d'AXA France (hors activités internationales) a crû de 6 % par an en moyenne entre 2021 et 2023, presque uniquement grâce à l'inflation et toutes clientèles confondues, pour atteindre 24,9 milliards d'euros de cotisations l'an dernier.

Pour soutenir ses ambitions, AXA France veut améliorer « l'expérience client au moment de la souscription, qui doit être possible sur tous les canaux (Internet, agences...), et au moment du sinistre. » Pour cela, « nous aurons un système unique pour les clients particuliers en 2026 et dans un second temps pour les clients entreprises », indique Guillaume Borie.

La compagnie va investir 785 millions d'euros en trois ans dans son informatique, 7 % de plus que sur la période précédente. Par exemple pour développer l'usage de l'intelligence artificielle (IA) dans le traitement des sinistres simples (bris de glace...). ■

L'actionnariat salarié recule pour la deuxième année consécutive en Europe

ACTIONNARIAT

Le nombre d'actionnaires salariés dans les grandes entreprises européennes ne parvient pas à retrouver son niveau record de 2011 et la part du capital détenue a chuté en dix ans.

Ulysse Legavre-Jérôme

L'actionnariat salarié recule en Europe. Dans sa dernière étude annuelle, la Fédération européenne de l'actionnariat salarié (FEAS) recense 6,85 millions d'actionnaires salariés dans les grandes entreprises européennes, soit un nombre plus bas que douze ans auparavant, alors même que le nombre de salariés a fortement progressé sur le continent.

En 2023, les salariés détenaient 3,01 % du capital de leur entreprise, soit 441 milliards d'euros. Mais dix ans plus tôt, elle était plus importante : elle atteignait 3,10 %. En

France, les salariés détiennent seulement 4,25 % du capital des entreprises cotées, encore loin de l'objectif de 10 % souhaité par le gouvernement d'ici à 2030.

De « moins en moins démocratique »

Plus alarmant, la proportion de salariés actionnaires, également appelée taux de démocratisation, poursuit dans le même temps sa chute. Un salarié sur cinq est actionnaire de son entreprise en Europe aujourd'hui, au lieu d'un sur quatre auparavant. Cette chute a été particulièrement prononcée en France, pourtant championne en Europe avec ses 2,9 millions d'actionnaires salariés, loin devant la Grande-Bretagne (1,7 million) et l'Allemagne (900.000).

Ce taux de démocratisation atteignait 42 % dans les entreprises cotées de l'Hexagone en 2010, il n'est plus que de 32 % en 2023. « Si le taux de démocratisation avait pu être maintenu, les grandes entreprises françaises devraient compter 3,7 millions d'actionnaires salariés aujourd'hui », souligne la FEAS, évoquant un actionnariat salarié de

« moins en moins démocratique ».

L'actionnariat salarié profite surtout aux dirigeants tandis que la part des salariés non dirigeants est au plus bas depuis 2007. Dans les grandes entreprises cotées européennes, la FEAS relève que les 9.400 dirigeants exécutifs détiennent en moyenne 22 millions d'euros chacun au capital de leur entreprise, là où la part moyenne des 6,3 millions d'actionnaires salariés ordinaires ne se monte qu'à 34.000 euros.

En cause, des politiques d'actionnariat salarié restées nationales, alors que la part des salariés à l'international croît. Il y a seize ans, près d'un salarié sur deux d'une grande entreprise européenne était

sur son marché domestique, là où il pouvait bénéficier des encouragements politiques et fiscaux de son pays. Cette proportion n'est plus que d'un gros tiers aujourd'hui.

« Un échec de l'Europe »

« C'est ce qui explique pourquoi les efforts législatifs récents dans plusieurs pays (loi Pacte en France, multiplication par quatre des incitants fiscaux en Allemagne) n'ont eu aucun impact significatif sur l'actionnariat salarié dans les grandes entreprises », écrit la FEAS, évaluant la perte d'efficacité de ces politiques à « 30 % en quelques années » et pointant « un échec de l'Europe ».

Toutefois, il reste à souligner que les grandes entreprises européennes sont toujours plus nombreuses à se doter de plans d'actionnariat salarié et à voir des salariés participer à leur actionnariat. En 2023, 95 % des grandes entreprises avaient un dispositif d'actionnariat salarié, contre 68 % en 2006. Quant aux salariés, la tendance est toujours à la croissance des capitaux qu'ils détiennent en actions de leur entreprise, avec près de 200 milliards d'euros en plus en dix ans. ■

6,85

MILLIONS

Le nombre d'actionnaires salariés dans les grandes entreprises européennes, soit moins que douze ans auparavant.

en bref



FP3 Press/MAXPPP

Le bénéfice de la Maif s'effondre

ASSURANCE La Maif a annoncé mercredi un résultat net de 23 millions d'euros en 2023, contre 82 millions en 2022 et 155 millions en 2021. Le chiffre d'affaires de la mutuelle niortaise a progressé de 4,5 %, à 4,7 milliards d'euros, mais cette spécialiste de l'assurance dommages pâtit du coût des sinistres climatiques et des émeutes urbaines. Ces événements l'ont contrainte à injecter 155 millions d'euros dans sa filiale Smacl, premier assureur des collectivités locales. La participation de la Maif au sauvetage du groupe d'Ehpad Orpea, pour 400 millions, a été bouclée en décembre 2023 mais sera comptabilisée en 2024.

La proposition de loi sur l'attractivité financière passe une première étape

COMPÉTITIVITÉ La proposition de loi (PPL) visant à accroître l'attractivité financière de la France a franchi une première étape à l'Assemblée nationale, mercredi, avec un vote positif après son examen en commission des Finances. Présentée par le député Renaissance Alexandre Holroyd, le texte sera débattu dans l'hémicycle le 9 avril, puis au Sénat le 14 mai. L'une des mesures vise à faciliter les introductions en Bourse en favorisant le développement des actions à droits de vote multiple.

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Préalable à la déclaration de projet portant sur l'intérêt général du Projet de Renouvellement Urbain du quartier du Valibout, sur la commune de Plaisir

Par arrêté du 29 mars 2024, le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet de renouvellement urbain du quartier du Valibout, sur la commune de Plaisir, et présentant au public l'évaluation environnementale dudit projet.

A cet effet, Monsieur Christian LAMARCHE a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour cette enquête publique et Monsieur Bruno FOUCHER en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête aura lieu pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 22 avril 2024, 14h00, au samedi 25 mai 2024, 12h00.

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public :

- en mairie de Plaisir, 2 rue de la République, 78370 Plaisir, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : le lundi de 13h30 à 19h30 ; le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h à 11h45 (hors jours fériés).

- à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Couldre, 78192 Trappes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (hors jours fériés).

- à la Maison des Familles La Mosaïque, 98 avenue François Mitterrand, 78370 Plaisir, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

o Horaires période scolaire : le mardi de 9h à 12h et de 14h à 20h ; le mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (hors jours fériés).

o Horaires vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h (hors jours fériés).

Le dossier d'enquête publique en version numérique pourra également être consulté aux mêmes dates sur un poste informatique situé en mairie de Plaisir accessible aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique en version numérique est aussi disponible durant l'enquête publique sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : www.saint-quentin-en-yvelines.fr et sur le site <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-urbain-valibout>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête sur les mêmes lieux.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public :

- En mairie de Plaisir : Lundi 29 avril 2024 de 17h00 à 19h30

- A la Maison des Familles La Mosaïque de Plaisir : Mercredi 15 mai 2024 de 15h00 à 17h30

- En mairie de Plaisir : Samedi 25 mai 2024 de 9h30 à 12h00

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public sur toute la durée de l'enquête publique. Ainsi, le public pourra déposer ses observations et propositions sur ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante : renouvellement-urbain-valibout@mail.registre-numerique.fr

Le public pourra consulter ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-urbain-valibout>

Des observations écrites pourront être adressées à Monsieur le Commissaire enquêteur, à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines - Direction de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine - Enquête publique Valibout - 1, rue Eugène Hénaff - BP 10118 - 78192 Trappes Cedex, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations écrites adressées par courrier seront consultables sous cette forme en mairie de Plaisir et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie de Plaisir et au siège de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que sur le site internet de Plaisir et de Saint-Quentin-en-Yvelines aux adresses suivantes : www.plaisir.fr et www.saint-quentin-en-yvelines.fr.

Au terme de la procédure, la Déclaration de projet portant sur le projet de renouvellement urbain du quartier du Valibout à Plaisir sera approuvée par délibération du Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

EP 24-182 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.